

les prisons de Paris. Le 2¹ septembre enfin, jour² d'exécrable mémoire,²³ la plus vile populace, encouragée par le concours des autorités municipales et par la complicité tacite du ministre de la justice Danton, se rua sur les prisons et massacra presque tous les prisonniers avec une épouvantable barbarie. 5

Mon but n'est pas de raconter ici les scènes sanglantes de nos troubles civils auxquels Hoche, à cette époque, demeura complètement étranger : il m'a fallu³ cependant rappeler en peu⁴ de mots ce qui était indispensable à dire⁵ pour faire⁶ comprendre⁷ la situation générale du pays au moment où son⁸ héroïque figure commence⁹ à paraître¹⁰ dans la grande lutte entre l'Europe et la France envahie. 10

Les armées étaient alors l'asile de toutes les gloires de la patrie. Dans aucune autre classe de la nation le sentiment de l'égalité ne fut plus pur, parce qu'il n'y en avait aucune où il s'unit¹¹ mieux¹² à la plus stricte équité, et qu'il était naturel et juste que la patrie se montrât¹³ reconnaissante¹⁴ et généreuse¹⁵ envers ceux qui donnaient leur sang pour elle.* Là, le pur enthousiasme de la liberté était entretenu¹⁶ dans les cœurs comme aux premiers jours, parce qu'aux armées l'idée de la liberté s'alliait heureusement avec celle de l'affranchissement du sol national : cette idée, réveillant¹⁷ les sentiments les plus généreux, n'avait encore rien perdu de son prestige, et elle fit¹⁸ sur nos frontières ce qu'elle a fait¹⁹ partout, elle enfanta des prodiges d'héroïsme et de dévouement. L'amour de la liberté ainsi confondu avec le patriotisme, fut exalté encore davantage¹⁹ dans l'âme des soldats par l'abolition des servitudes féodales qui avaient pesé d'un poids si lourd sur leurs familles, et, lorsqu'au chant terrible de *la Marseillaise*, ils se ruaient sur les armées de l'Europe soudoyées par les rois, ils croyaient²⁰ bien véritablement courir,²¹ non-seulement au secours de la patrie menacée, mais aussi à la délivrance des peuples encore soumis²² au joug féodal et qu'ils nommaient leurs 25 30 35

* Avant la Révolution, le brevet d'officier n'était accordé, sauf de très-rare exceptions, qu'au privilège.

1. 76 (1).	7. 325.	13. 572.	19. 602.
2. 399.	8. 93.	14. 290. 583.	20. 295.
3. 187. 188.	9. 540.	15. 45.	21. 222.
4. 402.	10. 290.	16. 248.	22. 313.
5. 299.	11. 574.	17. 582.	23. 407.
6. 305. 543.	12. 70.	18. 305.	